



Analyse du débat public par le cabinet Séance Publique

Edition n°5

17 mars 2022

Les «candidats face aux élus » Territoires Unis

Note d'analyse des propositions
pour les territoires et collectivités
des candidats à l'élection présidentielle

Contexte



Les candidats à l'élection présidentielle ont développé leur vision de la décentralisation et des collectivités devant Territoires Unis (AMF, Régions de France et ADF) le 15 mars à l'occasion d'un grand oral. Vous trouverez ci-dessous une analyse de leurs propositions, intégrant leurs prises de position aux questions de l'auditoire.

Le Grand Oral des candidats face aux élus des Territoires Unis

1. Contexte

Le 15 mars, Territoires Unis a auditionné les candidats à l'élection présidentielle sur leurs propositions à destination des territoires. **Dix des douze candidats officiels à l'élection présidentielle y ont présenté à tour de rôle la politique qu'ils entendent mener en faveur des collectivités territoriales devant les trois principales associations d'élus (AMF, Régions de France et ADF) :**

- | | |
|--------------------|-------------------------|
| > Valérie PECRESSE | > Jean-Luc MELENCHON |
| > Fabien ROUSSEL | > Philippe POUTOU |
| > Yannick JADOT | > Nicolas DUPONT-AIGNAN |
| > Nathalie ARTHAUD | > Jean LASSALLE |
| > Anne HIDALGO | |
| > Marine LE PEN | |

A noter, parmi les candidats à l'élection présidentielle, **seuls Éric ZEMMOUR et Emmanuel MACRON n'ont pas été auditionnés.**

Analyse des propositions des candidats (par ordre de présentation)

- > **Fabien ROUSSEL envisage une grande consultation des élus locaux pour définir le rôle de chaque collectivité locale, et place la commune comme « la cheville ouvrière de la démocratie ».** Il promet la mise en place un plan pluriannuel « pour réinstaller des services publics dans chaque commune ». Enfin, le candidat communiste **souhaite instaurer une fiscalité plus juste permettant aux collectivités de prélever l'impôt.**
- > **Jean LASSALLE souhaite « reconstruire » l'action territoriale de l'Etat et son articulation avec les collectivités.** A ce titre, **il propose d'abroger les lois NOTRe et MAPTAM** et d'affecter 3 milliards par an à une « grande cause nationale », « campagne de France », en les prélevant sur la dotation à l'Union Européenne.
- > **Marine LE PEN est revenue sur l'interdiction du cumul des mandats et indiqué qu'elle souhaitait mettre un terme à l'incompatibilité entre un mandat national et celui de maire « au moins pour les communes de moins de 20 000 à 30 000 habitants ».** Écartant l'idée d'« une énième loi de réforme complète des collectivités territoriales », **la candidate a toutefois plaidé pour un rapprochement entre départements et régions** en évoquant la figure du conseiller territorial de la réforme de 2010.
- > **Philippe POUTOU souhaite transformer la gouvernance des collectivités territoriales en instaurant des « structures de démocratie directe »** pour les habitants d'un quartier ou d'une ville. **Il propose le recrutement d'un million de postes statutaires pour les services publics** et plaide pour l'instauration d'un service public bancaire unifié « répondant aux besoins de la population ».
- > **Anne HIDALGO a rappelé sa vision « d'une République réellement décentralisée ».** Pour ce faire, la candidate socialiste a fait valoir sa volonté de **rendre aux collectivités une autonomie financière.** La maire de Paris souhaite **mettre en place un plan pour accompagner l'achat d'un véhicule électrique, « ce qui suppose un plan massif de bornes électriques dans le pays »** afin de désenclaver certains territoires.
- > **Nathalie ARTHAUD ne fait pas de « promesses électorales ».** « Parce que pour tenir ses promesses, il faut des moyens financiers et il ne faut pas de mauvaises surprises. Or, ce monde capitaliste fou nous réserve beaucoup de mauvaises surprises ».
- > **Valérie PECRESSE a plaidé pour un droit à la différenciation « il faut que les règlements nationaux puissent être adaptés en fonction des réalités locales et inscrire le droit à la différenciation dans la Constitution ».** **La candidate LR souhaite également remplacer la loi SRU par des « contrats de mixité sociale »** et

redonner au maire la compétence d'attribution des logements sociaux. Enfin, la présidente de la région Ile-de-France veut faire de **la police municipale la « troisième force de sécurité du pays »**.

- > **Yannick JADOT souhaite entreprendre une grande politique d'aménagement du territoire.** En ce sens, il propose un projet « de commissaires de la République à la reconstruction, rattaché à un grand ministère des Territoires sous l'autorité du Premier ministre ». Aussi, **le candidat écologiste souhaite faire de l'accès d'entreprises locales à la commande publique une priorité.**
- > **Nicolas DUPONT-AIGNAN a développé une critique de la décentralisation** « je n'assiste qu'à la multiplication des organismes, à un langage tel que les élus de terrain ne le comprennent même plus ». Il souhaite ainsi **renforcer le statut des maires** et leur **redonner du pouvoir**. Sur l'aménagement du territoire, le candidat propose de **renforcer la « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) »**.
- > **Jean-Luc MELENCHON réaffirme le rôle de la commune** « comme le lieu d'où remonte les préoccupations, l'identification des problèmes, et où s'opère la redistribution des 200 milliards d'investissement écologique que prévoit mon plan au cours du quinquennat ». Enfin, **il considère que l'article 74 de la Constitution qui consacre le statut particulier de la Polynésie, est adapté au contexte corse** et « ne rendrait pas ce territoire moins Français que la Polynésie ».

Synthèse des propositions des candidats (par ordre de présentation)

Candidats	Propositions	Verbatims
Fabien ROUSSEL	- Engager une profonde réforme des lois MAPTAM et NOTRe avec pour triple objectifs de : - Mettre fin à la concurrence entre les territoires - Garantir l'égalité des citoyens dans chaque collectivité - Redonner les moyens d'agir aux collectivités - Plan pluriannuel pour réinstaller des services publics dans chaque commune - Grande loi de décentralisation en concertation avec les élus locaux - Indexation de la DGF sur l'inflation - Rendre 15 milliards d'euros aux communes - Pacte financier pour le prochain quinquennat - Réforme de la fiscalité en redonnant aux collectivités les moyens de lever l'impôt - Redonner la clause générale de compétences à toutes les collectivités et l'inscrire dans la Constitution pour les communes - Loi de programmation sur la ville avec un budget augmenté à 1% du budget de l'Etat (soit le double) - Démétropolisation - Mise en place d'un service public du grand-âge ainsi qu'un ministère dédié - Doubler l'aide à la pierre pour les communes de moins de 3500 habitants - Instauration d'un fond pour l'alimentation à destination des établissements scolaires - Développer l'enseignement des langues locales (créole) dans les territoires d'Outre-mer - Adapter les politiques économiques aux particularismes des Outre-mer	« Je veux ici affirmer que la démocratie ne peut se faire sans la commune. Elle est la cheville ouvrière de la République. Et j'aime à rappeler que la commune a été créée au lendemain de la Révolution française pour faire vivre la démocratie locale » « Je veux donc donner de la force aux communes et faire confiance à la créativité des maires » « La politique de la ville est, aujourd'hui, une expérience unique. Elle est la seule politique véritablement territorialisée qui permet de faire de la politique à 360 degrés »

Jean LASSALLE	• Abroger les lois NOTRe et MAPTAM • Restaurer les compétences des communes ainsi que leur autonomie financière et fiscale • Rétablir les mandats de député-maire et sénateur-maire afin de renouer le lien entre les territoires et la représentation nationale • Faire respecter la loi SRU • Affecter 3 milliards d'euros aux campagnes, grande cause nationale • Désenclaver les campagnes par le maintien ou la création d'écoles, transports, services de santé, téléphonie, fibre optique et 4G partout sur le territoire • Développer des passerelles entre ruralité et centres urbains • Mettre au point un dispositif assurant aux Outre-mer l'eau potable et l'assainissement • Plan « Campagne »	<i>« Le maire et le conseil municipal s'organisent comme ils l'entendent. C'est même d'ailleurs leur devoir. S'ils veulent travailler sous le principe de subsidiarité, ils le font comme ils l'entendent »</i>
Marine LE PEN	• Organiser des rendez-vous réguliers avec les élus locaux • Rééquilibrage des territoires par la démétropolisation • Remettre les primes d'aménagement du territoire pour lutter contre la désertification • Construction d'infrastructures à destination de l'aménagement du territoire, financées par le fond souverain • Réserver la clause de compétence générale aux communes • Inscrire exhaustivement les compétences des autres collectivités dans la loi • Retour de la protection de l'enfance entre les mains de l'Etat (au lieu des départements) • Interdire les financements croisés • Respect du principe de subsidiarité pour les communes • Restituer les compétences d'urbanisme au maire en abrogeant la loi NOTRe • Relever les seuils annuels pour les marchés publics à 60 000 euros • Renforcer le plan France Relance par le fond souverain • Priorité d'accès aux Français dans les logements sociaux • Loi SRU : logique de flux et non de stock, abaissement du minimum de 25% de logements sociaux • Revalorisation des indemnités des élus locaux • Mettre fin à l'incompatibilité du cumul des mandats nationaux et municipaux pour les communes de -30 000 habitants • Suppression des Agences Régionales de Santé (ARS) • Lutte contre les déserts médicaux : développement de la télémédecine, incitation financière à l'installation • Plan pour la restauration collective sur 5 ans afin d'accroître la part de l'agriculture française dans les cantines	<i>« Je suis profondément attachée au modèle localiste, modèle dans lequel vous avez un rôle fondamental : celui d'incarner le pouvoir politique »</i> <i>« Il me semble que l'évolution devrait concerner le couple département/région. J'estime qu'un retour aux régions d'avant 2015 devrait s'accompagner d'un rapprochement entre les départements et les régions comparable à celle envisagée en 2010 »</i> <i>« Toute la restauration collective doit manger français »</i>

Philippe POUTOU	• Mettre en place des structures de démocratie directe à l'échelon local • Faire des collectivités territoriales des contre-pouvoirs de l'Etat • Faire pression pour l'augmentation des dotations des collectivités territoriales notamment en faveur des services publics • Mettre en place des structures municipales de santé au plus près des populations • Mettre en place un service public du logement contrôlé et maîtrisé par les collectivités territoriales dont les communes • Mettre en place des budgets d'urgence pour l'éducation au sein des collectivités territoriales (infrastructures, recrutements) • Assurer un véritable service public de l'éducation	
Anne HIDALGO	• Restaurer l'autonomie financière des collectivités territoriales avec des ressources renforcées et stables • Instaurer un « permis de faire » aux collectivités territoriales pour expérimenter des dérogations aux règles nationales lorsque cela est souhaitable pour atteindre les objectifs définis par la loi • Sortir de l'inflation des normes hors-sol et d'une stricte logique de contrôle de légalité • Garantir un accès de premier niveau aux principaux services publics dans chaque commune • Garantir la carte des services publics sur cinq ans dans chaque département • Instaurer un conseil aux collectivités pour les petites communes • Mettre en place un contrôle a posteriori par les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs • Utiliser le plan de relance pour accompagner la couverture ferroviaire, numérique dans les territoires enclavés • Moratoire sur la fermeture des écoles en milieu rural • Utiliser la réforme des études de médecine pour envoyer les jeunes médecins dans les déserts médicaux • Plan de réinstallation des services publics dans les territoires • Plan pour accompagner l'achat de véhicules électriques, de déploiement de bornes électriques • Leasing social : location d'un véhicule vert au même prix qu'un véhicule thermique • Création d'un minimum jeunesse de 564 euros/mois sous condition de ressources • Généraliser les formations en alternance postbac (compétence des régions) • Augmenter le nombre de personnels dans les EHPAD • Donner aux régions la compétence d'apprentissage pour les lycéens	« Dans le projet qui est le mien, la place des élus locaux est déterminante. Je sais que notre pays n'aurait pas tenu dans les crises de ces dernières années s'il n'y avait pas eu ce réseau de fantassin de la République pour tenir » « Mon projet pour la France s'appuie sur cette vision d'une République décentralisée, réellement décentralisée : qui reconnaît les pouvoirs locaux comme des points d'appui pour l'action économique, l'action sociale et la transition écologique »
Nathalie ARTHAUD		

Valérie PECRESSE

- Débureaucratiser par un choc de simplification avec comme objectif de diviser par 2 le temps des procédures administratifs
- Inscrire le droit à la différenciation dans la Constitution
- Sortir de la loi SRU en la remplaçant par des contrats de mixité sociale et de mixité de logement
- Construction de 150 000 logements sociaux par an
- Construction de 100 000 logements étudiants par an
- Redonner aux maires la compétence d'attribution des logements sociaux
- Imposer la zéro artificialisation nette et l'adapter au milieu rural selon les politiques économiques et sociales locales
- Couverture intégrale du territoire par la fibre d'ici 2024
- Fusion du livret A et du livret « développement durable » en un livret Vert pour relancer un plan d'investissement en infrastructures et en aménagement du territoire
- Relance de la rénovation urbaine et éradiquer les quartiers ghettos en 10 ans
- Limiter le seuil de logement très social par quartier à 30%
- Mettre fin aux dépôts sauvages
- Donner les moyens aux communes pour mettre en place une police municipale
- Transférer aux départements la totalité de la médecine scolaire, de la politique médico-sociale, des services des CAF (RSA), la gestion des routes nationales
- Droit à la différenciation régionale
- Régionalisation de pôle emploi, de la formation professionnelle, des lycées professionnels
- Les régions présideront les ARS
- Doter les régions de la compétence en matière d'environnement et de mobilité
- Sécuriser l'enseignement des langues régionales
- Garantir l'autonomie financière des collectivités territoriales : chaque compétence transférée donnera lieu à un transfert de ressource équivalent
- Généraliser la police municipale et créer des écoles nationales de formation afin d'armer ses agents
- Elargir les compétences des personnels de santé pour lutter contre la désertification médicale
- Prioriser les régions dans la politique de réindustrialisation

« Je veux, 40 ans après les lois Defferre, mettre en place le projet de décentralisation le plus puissant de l'histoire de notre pays. Je crois que l'une des conditions pour retrouver la confiance des français c'est de faire confiance aux territoires. Je pense que le temps des libertés locales est venu »

« Les communes sont les piliers de la démocratie. Elles n'ont pas vocation à se dissoudre dans des regroupements géants et forcés »

Yannick JADOT	• Instaurer des commissaires de la République à la reconstruction, rattachés à un grand ministère des Territoires • Réforme des marchés publics afin d'intégrer des contenus locaux : préférence géographique dans les marchés publics • Instaurer un Buy European Act • Instaurer une obligation d'installation dans les zones sous-dotées pour les jeunes médecin (dernière année d'étude et deux premières années d'exercice) • Viser 5 % des aires naturelles sous protection forte dans chaque région • Mettre fin à l'imperméabilisation, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols • Instaurer la règle de "zéro artificialisation" • Protéger les terres agricoles • Convertir les projets de bureaux en logements • Redévelopper l'économie locale à travers l'agriculture, l'économie circulaire • Aider les agriculteurs dans la transition vers l'agroécologie autour de trois piliers : paysan, alimentation, biodiversité • Permettre l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs • Plan de 10 milliards d'euros par an pour la rénovation thermique des logements	« On vient vous dire à quel point vous êtes exceptionnels, on vient vous dire à quel point vous devez être au cœur de toutes les dynamiques et puis à la fin, on envoie un préfet ou un sous-préfet pour vous expliquer ce que vous avez à faire »
Nicolas DUPONT-AIGNAN	• Redonner vie aux communes en abrogeant la loi NOTRe • Arrêter les fusions forcées • Revenir à des intercommunalités qui correspondent à des bassins de vie, avec moins de compétences • Renforcer le statut des maires, des élus locaux • Supprimer des normes • Renforcer les ressources des communes • Création d'un fond de sauvegarde du patrimoine rural • Créer un fond d'investissement et de relocalisation pour permettre aux entreprises qui relocalisent de s'implanter dans des zones désindustrialisées • Politique numérique de grande ampleur de l'Etat • Dissoudre les ARS • Simplifier les normes dans les 6 premiers mois du quinquennat • Faire du département le centre de l'action sociale	« La décentralisation a dérivé, elle ne tient pas ses promesses : empilement des structures, multiplication des dispositifs en tout sens, éloignement du terrain, retour de la féodalité locale » « L'enjeu est double. D'abord de repenser la décentralisation, de la simplifier, de la démocratiser. Et puis, de reconstruire l'Etat avec une vraie politique d'aménagement du territoire »

Jean-Luc MELENCHON	• Mettre en place des assemblées citoyennes régionales pour débattre des projets d'aménagement et d'investissement en lien avec la planification écologique • Organiser des états généraux des quartiers populaires et des espaces ruraux pour construire une véritable égalité territoriale notamment dans les services publics • Stopper l'étalement urbain : renoncer aux grands projets et rapprocher bassins de vie et bassins d'emploi • Défendre et reconstruire le maillage de transports en commun et de services publics • Affirmer les trois échelons d'organisation décentralisée pour mettre fin à la superposition d'échelons technocratiques • Redécouper les Régions à partir des bassins versants et leur confier l'eau comme première responsabilité. • Supprimer les méga régions, les régions transfrontalières et les métropoles • Revenir sur l'obligation d'appartenance des communes à des intercommunalités en abrogeant la loi NOTRe • Rééquilibrer la dotation globale de fonctionnement versée aux communes pour lutter contre les inégalités territoriales • Réaffirmer le rôle du département comme échelle pertinente pour organiser le maillage équilibré du territoire en services publics essentiels à la population • Instaurer la salarisation des médecins dans les zones sous-dotées	<i>« La commune est la réalité démocratique fondamentale de la nation française »</i>
--------------------------------------	--	--

Document réalisé par
Antoine BERTHAULT-BARRENECHEA
Directeur Conseil